

Revalorisation / indexation

Dans le temps, le prix des choses fluctue, le plus souvent à la hausse et de nouveaux produits et services issus de la créativité des hommes apparaissent. Il est donc nécessaire de revoir à la hausse le montant des pensions, sauf à devoir envisager l'appauvrissement généralisé des retraités. Non seulement leur monnaie dévaluée ne leur permet plus de faire face au modèle de consommation qui était le leur précédemment mais ils ne peuvent pas acquérir ces nouveaux produits. Dans le second cas, on peut parler d'un appauvrissement relatif car, après tout disent certains, ils peuvent très bien vivre sans Internet ou téléphone portable. Par contre, dans le premier cas, c'est bien d'un appauvrissement absolu dont il s'agit puisque c'est leur mode de vie et celui de leur famille qui est rogné.

La revalorisation peut être le « Fait du Prince » ou le résultat d'une négociation ou encore l'application d'une règle d'indexation prédéfinie. Pour cette dernière, on parle le plus souvent d'une indexation sur les prix ou les salaires et il est bien évident que la différence entre les deux n'est pas insignifiante puisqu'elle mesure l'écart entre les deux modes d'appauvrissement ci-dessus. La statistique montre que cet écart est de l'ordre de 0,8 à 1 % par an. Sur une vie de retraité de 25 ans par exemple, l'écart devient un gouffre !!

Il faut savoir qu'aucune revalorisation n'est de droit et rien ne garantit pour le futur que les pensions seront revalorisées, pas plus sur la base des prix que sur celle des salaires.

Le Conseil d'Orientation des Retraites a calculé l'incidence à terme sur le taux de remplacement des futurs retraités de la règle d'indexation pratiquée. En faisant l'hypothèse que les pensions soient indexées sur la hausse des prix et que le salaire moyen enregistre un point supplémentaire, le tableau ci-dessous montre l'évolution projetée du taux de remplacement dans le secteur privé. Ceci illustre la notion d'appauvrissement relatif mentionnée ci-dessus. En effet, le panier de consommation a été préservé compte tenu de l'indexation des pensions sur les prix mais c'est tout l'enrichissement de la société, avec ce que cela induit sur les modes de vie dont les retraités seraient privés..